

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'amicale des Durgeons d'Etalans s'est tenue le vendredi 8 février 2019 à 20h30, Espace Douges Etalans.

Étaient présents : Jacques Griffiths, Fabrice Leduc, Joris Gérard, Nicolas Aucant, Daniel Aucant, Franck Berardi

Absents : Damien Girard, Aline Rossetto, Gladys Rossetto, Christophe Dellasanta, Sylvie Guay

Ainsi que 21 sociétaires de l'association.
Il y avait aussi 7 procurations.

ORDRE DU JOUR

Le président remercie toutes les personnes présentes et M. Roussel maire d'Etalans, ainsi que Marie-José Pouyet, conseillère municipale,

1) Rapport d'activités 2018 :

Le 22 février 2018, la fuite côté droit a été réparée par l'entreprise PTP, La commune a pris en partie les travaux pour une somme de 2883.34€ et l'amicale a participé à hauteur de 2218.99€ .

- 2018 a été une bonne année de pêche malgré la sécheresse.

219 cartes adulte à l'année (-7)

67 cartes enfant à l'année (+19)

287 cartes à la journée (adulte et enfant) (-22)

6 cartes de nuits

- Pour 2018, 6 lâchers de truites ont été effectués pour un poids de **590** kg portion et **30** kg de grosses. Le lâcher de truites du 22 septembre n'a pas pu être fait , l'eau était trop chaude, il a été reporté au 26 octobre.

Pour le lâcher du 13 octobre, les 30 kg de grosse ont été remplacé par 30 kg de portion, la pisciculture Côte n'a pas pu fournir les grosses truites dues à un manque d'oxygène à Bonnevaux.

- Un concours de pêche au coup a été organisé le 29 avril, très bonne journée avec le soleil, avec 25 équipes de 2 pêcheurs engagées. Les vainqueurs sont Robin Gros Lambert et Mickaël Goguet.

Du 4 juillet au 23 juillet, nous étions 4 pêcheurs retraités, tous les matins de 7h à 12h nous avons fait un abri, comme des vrais professionnels, ou nous avons pris plaisir de participer à cette nouvelle occupation . Merci à Charles, Bernard, Daniel et également à Franck pour la fourniture des tuiles.

Une fête de la pêche a été organisée le 16 septembre, mais cela n'a pas été une réussite, très peu de monde.

En parlant d'une de mes envies à Alain Aubry.

Une connaissance d'Alain, Marc Cellier nous a fait une superbe vidéo de l'étang le 25 octobre à l'aide d'un drone, vidéo à voir sur le site, merci à Marc Cellier.

- Un alevinage a été effectué le 13 décembre 2018, 200 kg de gardons, 25 brochets de + 60cm, un peu déçu de quelques brochets qui ne sont pas à 60 cm.

2) Compte: bilan financier :

Bilan financier accepter à l'unanimité.

3) Saison pêche 2019 :

3.1 - ouverture le samedi 09 mars 2019 à 7h00
- fermeture le dimanche 08 décembre 2019 au soir.
- ouverture du brochet le samedi 04 mai 2019 (la pêche aux vairons et autres vifs est interdite avant le 04 mai 2019).

3.2 - Les prix des cartes restent inchangés : l'année 2019 sera une année d'observation pour avoir une idée sur une éventuelle augmentation des prix des cartes pour 2020.

3.3 - Cette année 620 kg de truites vont être lâchers.

6 lâchers seront effectués :

09 mars	110 kg + 30 kg de grosse
06 avril	80 kg
11 mai	100 kg
21 septembre	80 kg
12 octobre	110 kg + 30 kg de grosse
02 novembre	80 kg
soit 560kg portion, 60kg de grosse	

Pour les jours de lâchers de truites, seule la pêche à la truite est autorisée, la pêche à la truite est individuelle, nous ne devons pas mélanger les prises entre plusieurs pêcheurs, pour faciliter le contrôle, les truites doivent être visibles.

En 2018 quelques pêcheurs ont triché, attention les personnes ne respectant pas le règlement ça sera l'exclusion. Lors de l'AG, une personne présente nous dit pour pouvoir pêcher plus longtemps il relâche des truites prises au bords des lèvres, Ce n'est pas normal et c'est interdit, des sanctions seront prises si le cas se présente.

3.4 - 6 pêches de nuit

- du 3 au 5 mai (2 nuits)
- du 07 au 10 juin (3 nuits)
- du 12 au 15 juillet (3 nuits)
- du 26 au 28 juillet inclus (3 nuits)
- du 14 au 18 août inclus (5 nuits)

Une demande a été faite lors de l'AG pour mettre les pêches de nuit en illimité pour juillet et août avec une carte plus chère.

Trop de complications, des demandes de surveillance supplémentaire.

Un vote a été réalisé : POUR 2 CONTRE 25

Pour compenser cela, une pêche de nuit a été mise en place du 13 au 15 septembre (2 nuits)

Les pêcheurs de carpes doivent respectés les distances de pêche.

3.5 La pêche à la carpe se fait exclusivement en NO KILL. Toutes les carpes doivent être remises à l'eau.

3.6 Un concours de pêche au coup à l'américaine, par équipe de 2 aura lieu le dimanche 28 avril 2019 la pêche est fermée pour les autres pêcheurs.

4) Journée d'entretien

Trois dates sont retenues le samedi 16 février le samedi 23 février, le samedi 2 mars à 8h00 selon la météo.

Les bénévoles sont les bienvenus.

5) Assemblée générale 2020

Vendredi 07 février 2020 à 20h30 espace Douge Etalans.

6)La composition du bureau au 08 février:

Président : Jacques Griffiths

Vice président : Fabrice Leduc

Secrétaire : Joris Gérard

Trésorier : Nicolas Aucant

Membres : Christophe Dellasanta, Daniel Aucant, Sylvie Guay, Franck Berardi, Aline Rossetto, Gladis Rossetto, Damien Girard

Aline Rossetto, Gladis Rossetto, Damien Girard, ne sont pas venus une seule fois en 2018 à l'étang ou aux réunions, n'ayant pas payé leur cotisation comme le précisent les statuts, ils sont exclus comme membres du bureau.

Cette année aucun des membres sont à renouveler.

Le président demande si des personnes veulent se présenter, des places sont éventuellement à prendre, mais sous certaines conditions, je veux que les personnes s'investissent tout le long de l'année et pas seulement aux lâchers de truites.

4 personnes se proposent :

Didier Bolle élu avec 27 pour

Robin Gros Lambert élu avec 27 pour

Wilfried Waroquier élu avec 20 pour 8 contre (3 plus 5 procurations)

Pour Jérôme Robin, le président fait remarqué qu'il n'a pas suffisamment d'ancienneté, ayant acheter sa carte de pêche le 26 septembre 2018.

Le Président précise qu'il ne veut pas de clan, comme ça c'est passé autrefois, il compte sur vous pour que tout se passe bien.

Composition du nouveau bureau :

Jacques Griffiths, Fabrice Leduc, Joris Gérard, Nicolas Aucant, Christophe Dellasanta, Daniel Aucant, Sylvie Guay, Franck Berardi, Didier Bolle, Robin Gros Lambert, Wilfried Waroquier

7) Vente de cartes de pêche :

Vente de cartes de pêche pendant la journée de nettoyage de 13h30 à 16h00

Vente de cartes de pêche le vendredi 8 mars de 13h30 à 18h00

8) Divers :

- L'entreprise PTP de Gonsans a commencé le 15 janvier à remplacer les palplanches en plastique par des palplanches en acier. Tout avait bougé dû à la sécheresse. Et réparer la berge qui s'est effondrée.

La commune a payé pour la berge effondrée 2480 €, l'amicale paye 1000 € mais nous allons payer le surplus de location qui correspond à 1200€ donc l'amicale fait encore de gros efforts .

Pour les 60m l'entreprise a repris à leurs frais les réparations, donc un très gros geste de leur part, le Président demande l'avis de l'assemblée pour que l'amicale donne 1000 €, un vote a été réalisé : **oui à la majorité**. L'argent sera donné vers la fin de l'année en fonction du budget.

Une remarque de Fabrice : pour faciliter l'accès au personne à mobilité réduite ou qui marche avec difficulté.

L'idée retenue : Autorisation pour monter en voiture vers le ponton handicapé, une carte spéciale sera faite car ça ne concerne pas beaucoup de personnes. Aucun double de clé ne sera fait, il faudra téléphoner aux personnes ayant la clé.

Éventuellement un panneau « réservé » pourra être installé sur le parking.

Fin de la réunion à 21h50

Le Secrétaire

